

Légitimation de la politique éducative entre chercheurs, experts et décideurs.

Le cas de la mise en œuvre de l'éducation inclusive en République tchèque

STANISLAV ŠTECH, Université Charles de Prague

Introduction générale : qui gouverne ?

- Politiques publiques aujourd'hui :
 - Des acteurs multiples intervenant dans la prise de décision politique.
 - Le champ n'est pas limité aux chercheurs « savants » et aux politiques qui appliquent leur savoir.
- Facteurs en jeu :
 - la connaissance – noyau cognitif – qui a « sa vie » durant la mise en œuvre d'une politique ;
 - > Les stades de la vie de la connaissance : incorporée, inscrite, en acte
 - les modes de la légitimation de la décision politique ;
 - les médiateurs qui traduisent les connaissances en arguments ;
 - le destin des politiques : la plaidoirie.
- Le cas de la mise en œuvre de l'éducation inclusive en République tchèque : le jeu de force entre les chercheurs, les experts et les décideurs.

Partie 1 : le cadre de la réforme

Le système éducatif tchèque et l'émergence de l'idée de la réforme inclusive

Les caractéristiques du contexte défavorables à l'éducation inclusive

- Sélection précoce : lycées longs de 11 à 18 ans pour les élèves « doués » (riches en capital socioculturel), écoles de base spécialisées, écoles privées.
- Inégalités croissantes : écarts de résultats entre les établissements et entre les régions qui s'ouvrent.
- Enseignants mal encadrés et sous-payés :
 - pas de système de formation continue ;
 - les salaires à 60 % des salaires d'autres fonctionnaires à diplôme égal.
- Système décentralisé avec une très grande autonomie des établissements.

L'éducation inclusive : la construction du problème – l'idée « étrangère » et l'affaire des spécialistes

- Déclaration de Salamanque (1994) – une forte idée de référence, argument éthique et juridique (éducation pour tous ensemble).
- Verdict de la Cour européenne des Droits de l'Homme (2007) – les enfants Roms contre la République tchèque – discrimination des élèves défavorisés.
- Bonnes pratiques – exemples des pays au système éducatif inclusif.
- Recherches en psychologie et en éducation et projets pilotes nationaux (financés par l'UE !) - 2007 – 2015.
- Conséquences :
 - le « noyau cognitif » = la modifiabilité cognitive, l'effet positif de l'évaluation dynamique et du tutorat, etc. sont déconnectés de l'idée de référence :
→ éducation inclusive perçue comme une « pression idéologique étrangère » ;
 - les enseignants des écoles ordinaires sont peu concernés (affaire des chercheurs et des éducateurs spécialisés).

Partie 2 : la légitimation à retardement

Le jeu de force entre chercheurs, experts médiatiques et décideurs

Entre l'amendement à la loi et son entrée en vigueur – émergence des critiques

- Le « fait accompli » législatif provoque la critique et la résistance des enseignants spécialisés – les connaissances de la recherche sur la modifiabilité sont éclipsées par les arguments de l'éducabilité impossible (qui renvoient à la courbe de Gauss de la distribution normale des capacités intellectuelles).
- Le silence des chercheurs – devoir accompli – « ils ont dit la vérité aux décideurs » ce qui contribue à mettre sur le devant de la scène l'idée de l'éducabilité impossible.
- Les chercheurs n'ont pas endossé le rôle des experts traduisant les connaissances aux décideurs.
- Conséquence : émergence de nouveaux « experts » médiatiques qui traduisent la connaissance de recherche et la situe en contexte pour délégitimer la décision politique aux décideurs.

Experts médiatiques-médiateurs influents et le déplacement du débat

- **Experts 1** : militants pro-inclusifs (une partie des chercheurs en éducation spécialisée des universités et de la recherche + enseignants militants des ONG pro-inclusives) – arguments éthiques, expériences ciblées et situées.
- **Experts 2** : enseignants des écoles spécialisées, médecins, philosophes, politologues, etc. – principe du « détournement du mérite » (une expertise réelle dans un champ de connaissance différent de celui de l'éducation mise en valeur dans le débat sur l'éducation inclusive).
- **Experts 3** : les profanes autodidactes, célébrités médiatiques qui ont véhiculé les critiques pour l'EI (de plus en plus sur la défensive) ou contre (l'EI serait contre nature et le bon sens).
- **Experts 4** : les réseaux sociaux et la voix organisée de l'opinion publique (pétition contre la réforme, naissance des associations informelles *ad hoc*).

Le déplacement du débat et les décideurs mimétiques

- Les arguments de la modifiabilité, des conditions et des limites de celle-ci ne sont pas confrontés aux arguments des dispositions innées et immuables.
- Les décideurs abandonnés par les experts-chercheurs et forcés à la plaidoirie sur le thème de l'éducabilité pour lequel ils ne sont pas armés (résultats d'apprentissage des élèves à BEP dans les écoles ordinaires font défaut, conditions matérielles des écoles ordinaires, financement supplémentaire, charge administrative liée au suivi des élèves à BEP, rôle des écoles spécialisées après la réforme...) – thèmes traités dans les documents législatifs qui n'inspirent pas la confiance des critiques.
- L'opinion publique partage ces critiques « concrètes et de bon sens ».
- Les réactions des politiques deviennent de plus en plus mimétiques aux humeurs de l'opinion publique.
- Ainsi, le cercle se referme : les connaissances de recherche ne deviennent pas les arguments de la mise en pratique d'une politique réussie et largement acceptée – pour la majorité des enseignants et de l'opinion publique ils restent incorporés et l'apanage des chercheurs.

Conclusion : leçons et perspectives

Leçons à tirer de cette étude

- **Noyau cognitif** : mettre en cause les fondements cognitifs de la politique en place par ses défaillances + le paradigme cognitif de la réforme doit entrer en débat avec celui qui sous-tend la politique en place.
- **Contexte éducatif** : la valeur qui sous-tend l'orientation du système scolaire (ici : principe méritocratique légitimant la sélection précoce) ne doit pas discréditer la valeur portée par la réforme (ici : cohésion sociale, solidarité, école pour tous).
- **Prendre en compte les nouveaux acteurs** (réseaux informels véhiculant la voix des praticiens, l'opinion publique, chercheurs actives dans la mise en œuvre d'une politique acceptant le rôle des experts dans sa mise en pratique).
- **Instituer des organismes intermédiaires** entre la recherche, les décideurs et le public pour pratiquer une politique du *public averti* qui s'appuie sur la *connaissance enracinée*.

Merci pour votre attention

STANISLAV ŠTECH